

LE PRÉSENT AVIS DÉCRIT LA MANIÈRE DONT LES INFORMATIONS MÉDICALES ET CELLES RELATIVES AUX TROUBLES LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES VOUS CONCERNANT PEUVENT ÊTRE UTILISÉES ET DIVULGUÉES, AINSI QUE LA MANIÈRE DONT VOUS POUVEZ Y AVOIR ACCÈS. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

Système de soins organisés : St. Elizabeth Healthcare participe à un environnement de soins cliniquement intégrés dans lequel les patients bénéficient généralement de soins de santé de la part de plusieurs prestataires de soins. Cette entente est appelée « système de soins organisés » (Organized Health Care Arrangement, OHCA) en vertu des lois fédérales régissant la confidentialité des informations médicales des patients. Cela signifie que lorsque vous bénéficiez de services auprès de St. Elizabeth Healthcare, certains services professionnels peuvent être prodigués par des médecins membres de notre personnel médical, des internes ou des étudiants en médecine qui sont des praticiens indépendants et non des employés ou des agents de St. Elizabeth Healthcare. Ces praticiens indépendants se sont engagés à respecter les termes du présent avis lorsqu'ils fournissent des services au sein de St. Elizabeth Healthcare. Par conséquent, le présent avis s'applique à toutes vos informations médicales créées ou reçues dans le cadre de votre statut de patient(e) de St. Elizabeth Healthcare. Toutefois, le présent avis ne s'applique pas aux praticiens indépendants exerçant dans leurs cabinets privés.

Champ d'application du présent avis : les pratiques en matière de confidentialité décrites dans le présent avis seront respectées par tout professionnel de santé qui vous soigne dans l'un de nos établissements, par tous les services et les unités de notre organisation (y compris tous les services ou les unités hors site), ainsi que par tous les employés, collaborateurs et bénévoles de notre organisation.

Notre engagement : nous comprenons que vos informations médicales, y compris vos informations de santé protégées (ISP) et vos dossiers de traitement des troubles liés à l'usage de substances (TUS), tels que définis par le titre 42 du CFR, partie 2 (« Part 2 »), sont personnelles. Nous nous engageons à protéger vos informations médicales. Nous créons un dossier des soins et des services que vous recevez afin de fournir des soins de qualité et de répondre aux exigences légales. Le présent avis s'applique à tous vos dossiers de soins que nous conservons, qu'ils aient été créés par le personnel de l'établissement ou par votre médecin traitant. Votre médecin traitant peut avoir des politiques ou des avis différents concernant l'utilisation et la divulgation par le médecin des informations médicales vous concernant et créées dans son cabinet.

Objet : nous sommes légalement tenus de préserver la confidentialité de vos ISP et de vos dossiers de traitement des TUS, de vous remettre le présent avis détaillant nos obligations légales et nos pratiques de confidentialité concernant vos informations médicales, et de respecter les termes de l'avis actuellement en vigueur.

Modification du présent avis : nous pouvons modifier nos politiques de temps à autre, et ces modifications s'appliqueront aux informations médicales que nous détenons déjà, ainsi qu'aux informations collectées après les modifications. Si nous apportons à nos politiques une modification importante qui affecte le présent avis, nous le modifierons et publierons le nouvel avis dans nos locaux et sur notre site internet à l'adresse www.stelizabeth.com. Vous pouvez demander à tout moment un exemplaire de l'avis en vigueur. Nous vous proposerons un exemplaire de l'avis en vigueur à chaque inscription. Nous vous demanderons également de confirmer que cet avis vous a été remis.

Confidentialité des dossiers des patients souffrant de troubles liés à l'usage de substances :

La confidentialité des dossiers de traitement des TUS (dossiers relatifs à la consommation d'alcool ou de drogues, au diagnostic, au pronostic ou au traitement de ces troubles, créés ou conservés par un programme couvert par le titre 42 du CFR, partie 2) que nous conservons impose des restrictions supplémentaires à l'utilisation et à la divulgation de ces informations médicales. Le programme Part 2 s'applique à certains programmes financés par le gouvernement fédéral et dont l'objectif principal est de fournir un traitement, un diagnostic ou une orientation vers un traitement de TUS. Dans la mesure où la législation applicable serait encore plus stricte que le programme

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

Part 2 concernant la manière dont nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales, nous nous conformerons à la législation la plus stricte.

Utilisation et divulgation des informations médicales vous concernant : dans certaines circonstances, nous sommes autorisés à utiliser ou à divulguer vos informations médicales (mais pas les dossiers de traitement de TUS) sans obtenir votre autorisation écrite. Voici quelques exemples de situations où nous sommes autorisés à le faire :

Traitements : nous utiliserons ou divulguerons vos informations médicales à des fins de traitement aux médecins, infirmiers, techniciens et autres soignants, conformément à l'autorisation médicale et à la décharge que vous avez signées et que vous nous avez fournies. Nous mettrons vos informations médicales à la disposition des professionnels de santé qui vous soignent via un système de dossiers médicaux électroniques. Par exemple, un médecin qui vous soigne pour une jambe cassée dans notre établissement pourrait avoir besoin de savoir si vous êtes diabétique, car le diabète ralentit le processus de guérison. Un infirmier ou un conseiller en diabète pourra discuter de votre état de santé avec votre médecin.

Paiement : au besoin, nous utiliserons et divulguerons vos informations médicales à des fins de paiement, conformément à l'autorisation médicale et à la décharge que vous avez signées et que vous nous avez fournies. Par exemple, nous pouvons transmettre des informations concernant votre traitement médical à votre compagnie d'assurance afin d'organiser le paiement des services qui vous ont été fournis, ou nous pouvons utiliser vos informations pour préparer une facture à vous envoyer ou à envoyer à la personne responsable de votre paiement. Nous pouvons utiliser et divulguer vos informations médicales à une autre entité ou à un autre prestataire de soins à des fins de paiement de l'entité qui reçoit les informations. Par exemple, nous pouvons transmettre des informations à la compagnie d'ambulance qui vous a transporté(e) à l'hôpital afin qu'elle puisse établir une facture à votre intention ou à celle de votre compagnie d'assurance pour le service d'ambulance.

Gestion de soins de santé : nous pouvons utiliser et divulguer des informations médicales vous concernant pour soutenir notre gestion de soins de santé. Par exemple, nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations médicales afin d'examiner nos services et d'évaluer les performances de notre personnel. Nous pouvons également utiliser ou divulguer vos informations médicales pour obtenir une consultation médicale concernant vos soins ou votre traitement.

Sauf en cas d'urgence médicale ou autres situations particulières, l'utilisation et la divulgation de vos dossiers de traitement de TUS à des fins de traitement, de paiement et de gestion des soins de santé nécessitent votre consentement écrit. Ce consentement écrit peut constituer un consentement unique pour toutes les utilisations et divulgations futures à des fins de traitement, de paiement et de gestion de soins de santé, et restera valable jusqu'à ce que vous le révoquiez. Les dossiers de traitement de TUS peuvent être partagés entre les membres du personnel au sein du même programme Part 2 ou avec une entité administrativement liée lorsque cela est nécessaire à des fins de diagnostic, de traitement ou d'orientation.

Tant que vous êtes patient(e) de notre établissement, et sauf indication contraire de votre part, nous inscrirons dans le **répertoire des patients** votre nom, votre localisation dans l'hôpital et votre état général (en termes tels que « stable » ou « bon »). Nous communiquerons ces informations à toute personne qui se renseignera sur vous en mentionnant votre nom. Votre **appartenance religieuse** ne pourra être communiquée qu'aux membres du clergé, même s'ils ne se renseignent pas en mentionnant votre nom. Si vous ne souhaitez pas que nous divulguions ces informations, veuillez en informer la personne qui vous assiste lors de votre inscription ou de votre admission.

Sauf indication contraire de votre part, nous pouvons divulguer vos informations médicales (mais pas les informations sur le traitement de TUS) à un membre de votre famille, un(e) ami(e) ou toute autre personne que vous avez désignée comme étant concernée par vos soins. Si des membres de votre famille ou des amis sont présents

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

pendant que les soins sont prodigués, nous supposons que le fait que vos accompagnateurs entendent la discussion ne vous dérange pas, sauf indication contraire de votre part. En cas de catastrophe, nous pouvons également divulguer des informations de santé protégées pertinentes aux organismes de secours afin de les aider à localiser les membres de votre famille ou vos amis, ou pour les informer de votre localisation, de votre état de santé ou de votre décès.

Nous pouvons utiliser ou divulguer des informations médicales vous concernant à des fins **de collecte de fonds** pour soutenir notre établissement, sauf indication contraire de votre part. Nous ne pouvons utiliser ou divulguer les dossiers de traitement de TUS à des fins de collecte de fonds que si vous avez au préalable la possibilité claire et manifeste de refuser de recevoir des communications servant à recueillir des fonds. Nous pouvons également vous contacter pour vous **rappeler vos rendez-vous** ou vous recommander des **options de traitements possibles ou d'autres prestations ou services liés à la santé** susceptibles de vous intéresser.

Sous réserve de certaines conditions, nous sommes **autorisés ou tenus par la loi** à utiliser et à divulguer vos informations médicales à d'autres fins sans votre autorisation.

Par exemple, nous divulguerons vos informations médicales (y compris les dossiers de traitement de TUS) si nous soupçonnons un cas de maltraitance ou de négligence envers un enfant, si nous pensons que vous êtes **victime de maltraitance, de négligence ou de violence familiale**, et comme l'exige la loi pour signaler des blessures ou des crimes. Nous pouvons divulguer vos informations médicales (y compris les informations relatives au traitement de TUS) à **des fins de santé publique**, comme le signalement des naissances et des décès, et la communication d'informations visant à prévenir et à contrôler les maladies. Toutefois, tout dossier de traitement de TUS divulgué à des fins de santé publique sera anonymisé, de sorte qu'il n'y aura aucune raison valable de croire que ces informations peuvent être utilisées pour vous identifier. Nous pouvons divulguer vos informations médicales (y compris des informations sur le traitement de TUS) à un organisme de surveillance sanitaire tel que le Département de la santé et des services sociaux (Department of Health and Human Services) pour **des activités de surveillance sanitaire**, notamment la réalisation d'un audit ou d'une inspection de nos locaux. Nous pouvons également divulguer vos informations médicales aux **médecins légistes et aux directeurs de pompes funèbres**, ainsi qu'aux **organismes de don d'organes** (afin de faciliter le don et la transplantation d'organes et de tissus).

Nous pouvons divulguer des informations médicales vous concernant (mais pas les dossiers de traitement de TUS) pour les besoins **d'une indemnisation des accidents du travail** si vous en êtes la victime. Nous pouvons également divulguer des informations médicales **quand la loi l'autorise ou l'exige**, par exemple en réponse à une demande **des forces de l'ordre** dans des circonstances spécifiques, ou en réponse à une décision judiciaire ou administrative valide ou à l'ordonnance d'un tribunal. Les dossiers relatifs au traitement de TUS ne peuvent pas être utilisés ou divulgués dans le cadre d'une **procédure judiciaire** vous concernant, sauf si vous donnez votre consentement écrit spécifique ou si un tribunal émet une ordonnance à cet effet. Même avec une ordonnance du tribunal, vous devez en être informé(e) et avoir la possibilité de vous y opposer, et l'ordonnance doit être accompagnée d'une assignation à comparaître ou d'une autre exigence légale similaire avant que les dossiers puissent être divulgués. Nous pouvons également divulguer des informations vous concernant (y compris des dossiers de traitement de TUS) dans certaines **situations d'urgence** ou pour **prévenir ou atténuer une menace grave pour la santé et la sécurité** d'une personne ou du public. Nous pouvons divulguer vos informations médicales si vous êtes membre des forces armées, conformément aux exigences des services des forces armées, ou si cela est nécessaire pour des **activités de sécurité nationale ou de renseignement**. Nous pouvons également divulguer des informations médicales (y compris des informations sur le traitement de TUS) à des fins **d'études de recherche** médicale lorsque cette utilisation a été approuvée par un comité d'éthique de la recherche.

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

Échanges d'informations sur la santé : nous pouvons participer à un ou plusieurs échanges d'informations sur la santé (Health Information Exchanges, HIE) et pouvons partager électroniquement vos informations médicales à des fins de traitement, de paiement, de gestion de soins de santé avec d'autres participants aux HIE. Les HIE permettent à vos prestataires de soins d'accéder à vos informations médicales pertinentes et de les utiliser efficacement pour votre traitement et à d'autres fins légales. Si vous acceptez cet échange, nous pouvons fournir vos informations médicales aux HIE auxquels nous participons, conformément à la législation applicable.

Autres utilisations des informations médicales : la plupart des utilisations et divulgations de notes de psychothérapie (le cas échéant), des utilisations et des divulgations d'ISP à des fins de marketing et les divulgations qui constituent une vente d'informations de santé protégées nécessitent votre autorisation écrite. Dans toute autre situation non couverte par le présent avis, nous devons recevoir votre autorisation écrite avant d'utiliser ou de divulguer vos informations médicales. Si vous décidez d'autoriser l'utilisation ou la divulgation de ces informations, vous avez le droit de révoquer ultérieurement cette autorisation en nous informant par écrit de votre décision.

Autres utilisations des informations sur le traitement de TUS : en règle générale, lorsque le programme Part 2 s'applique à notre organisation, nous ne pouvons pas divulguer à une personne extérieure au programme de traitement de TUS que vous êtes un(e) patient(e) du programme ou divulguer des informations vous identifiant comme patient(e) souffrant de TUS, sauf autorisation conformément aux dispositions du programme Part 2. Toutefois, nous pouvons utiliser et divulguer vos dossiers de traitement de TUS, conformément à votre consentement, à toute personne ou catégorie de personnes que vous avez identifiée ou désignée de manière générale dans ce consentement. Par exemple, si vous fournissez un consentement écrit nommant votre conjoint(e) ou votre prestataire de soins, nous partagerons vos informations avec eux conformément à votre consentement. Nous pouvons divulguer, avec votre consentement écrit, vos dossiers de traitement de TUS à un **registre central** ou à tout **programme de traitement ou de gestion du sevrage** afin de prévenir les inscriptions multiples. Nous pouvons divulguer des informations issues de vos dossiers de traitement de TUS aux personnes du **système de justice pénale** qui ont fait de votre participation à un programme Part 2 une condition préalable à toute procédure pénale engagée contre vous. Par exemple, si vous y consentez, nous pouvons informer un agent désigné par le tribunal de votre statut de traitement dans le cadre d'un accord juridique ou des conditions de votre peine. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations relatives au traitement de TUS dans le cadre de certains **audits et évaluations financiers, de gestion ou de programmes**. Cela peut inclure le partage d'informations d'identification avec les organismes gouvernementaux qui financent ou réglementent le programme Part 2. Le personnel qualifié travaillant pour des bailleurs de fonds, des régimes d'assurance maladie, des organismes d'amélioration de la qualité ou des entités chargées de la supervision administrative peut également accéder à ces informations à des fins d'audit ou d'évaluation. Nous pouvons signaler, avec votre consentement, tout médicament prescrit ou délivré par nos soins au **programme de surveillance des médicaments sur ordonnance** de l'État concerné si la loi étatique l'exige. Vous pouvez révoquer votre consentement écrit par écrit, sauf dans la mesure où un détenteur légitime des informations a déjà agi en se fondant sur votre consentement, et sous réserve des restrictions décrites ci-dessous concernant les divulgations aux systèmes de justice pénale. Vous pouvez révoquer votre consentement en contactant notre service de gestion des informations médicales à l'adresse suivante : St. Elizabeth Healthcare's Health Information Management Department, 1 Medical Village Dr., Edgewood, KY 41017.

Vos droits relatifs à vos informations médicales : dans la plupart des cas, **vous avez le droit de recevoir une copie ou de consulter les informations médicales** que nous conservons vous concernant, sur demande écrite. Après la première demande, nous pouvons facturer le coût de la photocopie, de l'envoi par courrier ou des autres fournitures associées. Si nous refusons votre demande, vous pouvez déposer une demande écrite pour demander un réexamen de cette décision. Dans certains cas, un autre professionnel de santé agréé, choisi par St. Elizabeth Healthcare, pourra examiner votre demande. La personne chargée de l'examen ne sera pas celle qui a refusé votre

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

demande. Nous nous conformerons aux conclusions de l'examen. Toutefois, dans certains cas, notre refus de votre demande de consultation ou de communication de vos informations n'est pas susceptible de recours.

Vous avez le droit de nous demander de corriger vos informations médicales en déposant par écrit une demande qui justifie votre demande de modification. Nous avons le droit de refuser votre demande si les informations n'ont pas été créées par nous, si elles ne font pas partie des informations médicales que nous conservons, si elles ne font pas partie des informations que vous êtes autorisé(e) à consulter et à copier, ou si nous estimons que ces informations sont exactes. Si nous refusons votre demande, nous vous fournirons une déclaration écrite motivant ce refus ainsi qu'une description de la procédure à suivre pour déposer une déclaration écrite de désaccord. Si vous ne déposez pas de déclaration écrite de désaccord, vous pouvez demander que votre demande de modification et notre refus écrit soient joints à toute divulgation future de vos informations médicales.

Vous avez le droit de recevoir une liste des cas dans lesquels nous avons divulgué vos informations médicales sur simple demande écrite. Cette liste n'inclura pas : les divulgations effectuées à des fins de traitement, de paiement ou de gestion de soins de santé ; les divulgations qui vous sont faites directement ; les divulgations que vous avez autorisées en vertu d'une autorisation signée ; les divulgations à des fins d'inscription dans l'annuaire des établissements ou à des personnes concernées par vos soins ; et les divulgations faites aux établissements pénitentiaires et à d'autres fins d'application de la loi. La demande doit préciser la période souhaitée, qui doit être inférieure à 6 ans, et commencer après le 14 avril 2003. Vous pourrez recevoir la liste au format papier ou électronique. La première demande de liste de divulgation sur une période de 12 mois est gratuite. Des demandes supplémentaires peuvent être honorées moyennant des frais. Nous vous informerons des frais avant que vous n'engagiez toute dépense.

Vous avez également le droit d'être informé(e) en cas de violation de vos informations de santé protégées non sécurisées.

Si le présent avis vous a été envoyé par voie électronique, **vous avez le droit d'en recevoir une copie papier.**

Vous avez le droit de demander que les informations médicales vous concernant vous soient communiquées de manière confidentielle, par exemple, par courrier envoyé à une boîte postale au lieu de l'adresse de votre domicile, en nous informant par écrit de la manière ou du lieu spécifique que nous devons utiliser pour communiquer avec vous. Nous ne vous demanderons pas le motif de votre demande. Nous répondrons favorablement à toutes les demandes raisonnables, mais il se peut que nous ne puissions pas accéder à votre demande.

Vous pouvez nous demander par écrit de ne pas utiliser ni divulguer d'informations médicales vous concernant pour le traitement, le paiement ou la gestion de soins de santé, ou à destination de personnes participant à vos soins sauf autorisation expresse de votre part, lorsque la loi l'exige ou en cas d'urgence. Vous avez le droit de demander à ce que la divulgation à votre régime d'assurance maladie des informations relatives aux services de santé que nous avons fournis et que vous nous avez payés directement et intégralement soit restreinte, lorsque la divulgation a pour but le paiement ou la gestion de soins de santé par le régime d'assurance maladie. Nous ne sommes pas tenus d'accepter les autres types de demandes. Si nous acceptons, nous nous conformerons à votre demande, sauf si ces informations sont nécessaires pour vous prodiguer des soins d'urgence.

Avis de nouvelle divulgation

Les informations médicales divulguées en vertu du présent avis peuvent faire l'objet d'une nouvelle divulgation par le destinataire et ne sont plus protégées par la loi HIPAA. Les lois applicables au destinataire peuvent limiter sa capacité à utiliser et à divulguer les informations médicales reçues, par exemple, si le destinataire est une autre entité soumise à la loi HIPAA ou au programme Part 2.

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

Avis de non-discrimination

St. Elizabeth Healthcare ne pratique aucune discrimination fondée sur l'origine ethnique, les croyances, l'origine nationale, la religion, le sexe, l'âge, le handicap, la langue ou le statut socio-économique.

Plaintes

Si vous pensez que vos droits de confidentialité ont été violés ou que vous avez été victime de discrimination, ou si vous n'êtes pas d'accord avec une décision que nous avons prise concernant l'accès à vos dossiers, vous pouvez déposer une plainte écrite auprès de notre bureau de confidentialité (dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous). Enfin, vous pouvez déposer une plainte écrite au Bureau des droits civils (Office for Civil Rights) du Département de la santé et des services sociaux (Department of Health and Human Services) des États-Unis. Notre bureau de confidentialité peut vous donner son adresse. En aucun cas, vous ne serez pénalisé(e) ou ne subirez de représailles pour avoir déposé une plainte.

Bureau de confidentialité HIPAA

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide concernant le présent avis, veuillez contacter notre bureau de confidentialité HIPAA à l'adresse suivante : IPAA Privacy Office at St. Elizabeth Healthcare, 1 Medical Village Dr., Edgewood, KY 41017, (859) 301-6266.

Notice of Availability of Language Assistance Services and Auxiliary Aids and Services

English: SEH provides language assistance services and appropriate auxiliary aids, including electronic and written translated documents and oral interpretation, free of charge and in a timely manner, when such services are needed to provide meaningful access to an individual with limited English proficiency.

خدمات المساعدة اللغوية ووسائل الإعانة المناسبة، بما في ذلك خدمات ترجمة الوثائق St. Elizabeth Healthcare قدم مستشفى **ية ال عرب (Arabic)** الإلكترونية والمكتوبة وخدمات الترجمة الفورية الشفهية، مجاًناً وفي الوقت المناسب، عند الحاجة إلى مثل هذه الخدمات لتوفير إمكانية الوصول المجدية للأفراد ذوي إجادة محدودة في اللغة الإنجليزية.

မြန်မာ(Burmese): St. Elizabeth Healthcare သည် အင်္ဂလိပ်ဘာသာစကားကျွမ်းကျင်မှုအားနည်းသော ပုဂ္ဂိုလ်အား အပြည့်အဝ ဝန်ဆောင်မှုရယူသုံးစွဲခွင့် ပံ့ပိုးပေးရာတွင် ဘာသာစကားအကူအညီဝန်ဆောင်မှုများကိုသာမက ဘာသာပြန်ဆိုထားသော အီလက်ထရောနစ်နှင့် လက်ရေးစာရွက်စာတမ်းများ၊ နှုတ်ဖြင့် စကားပြန်များအပါအဝင် သင့်လျော်သည့် အထောက်အကူပြု ဝန်ဆောင်မှုများကို လိုအပ်ပါက အချိန်နှင့်တစ်ပြေးညီ အခမဲ့ ပံ့ပိုးပေးသည်။

繁體中文 (Chinese): St. Elizabeth Healthcare 提供免费且及时的语言援助服务和适当的辅助设备，包括书面翻译电子文件和口译服务，以便与英语能力有限人士进行有效沟通。

Cushite Oroomiffa (Oromo): St. Elizabeth Healthcare tajaajila gargaarsa afaanii fi deeggersa meeshaalee dhageettii, dubbii fi arguu barbaachisoo ta’an, sanadoota elektirooniksii fi barreeffamaan hiikamanii fi turjumaana afaanii dabalatee, kaffaltii malee fi yerootti tajaajilli akkasii barbaachisutti, nama dandeettii Ingiliffaa murtaa’aa qabu tokkoof dhaggabamummaa hiika qabu ni kenna.

Nederlands (Dutch): St. Elizabeth Healthcare biedt gratis en tijdig taalondersteuning en passende hulp, waaronder elektronische en schriftelijke vertaling van documenten en een tolk, wanneer dergelijke diensten nodig zijn om de toegankelijkheid tot de zorg te verbeteren voor personen met een beperkte Engelse taalvaardigheid.

Deutsch (Pennsylvania Dutch): St. Elizabeth Healthcare duht Lei helfe as Druwwel hen fer Englisch verschteh. Sell meent, sie kenne em Copies uff der Computer odder uff Babier griege vun Documents in Englisch as in differnti Schprooche getranslate sin. Sie kenne aa en Interpreter beigriegen wammer Hilf braucht fer schwetze mit ebber in Englisch. Des alles duhn sie unni as es em ennich ebbes koscht, un gschwind.

Français (French): St. Elizabeth Healthcare fournit des services d'assistance linguistique et des aides auxiliaires appropriées, y compris des documents électroniques et écrits traduits et une interprétation orale, gratuitement et en temps opportun, lorsque ces services sont nécessaires pour fournir un accès important à une personne dont la maîtrise de l'anglais est limitée.

Deutsch (German): St. Elizabeth Healthcare bietet kostenlos und zeitnah Sprachmittlungsdienste und entsprechende Hilfsmittel an, wie die schriftliche Übersetzung von Dokumenten im elektronischen und Papierformat sowie mündliche Dolmetscherdienste. Auf diese Weise soll Personen mit eingeschränkten Englischkenntnissen ein ungehinderter Informationszugang ermöglicht werden.

Notice of Privacy Practices

Originated: 04/2003

Revised: 2/16/2026

Reviewed: 02/2026

File No: HIPAA P-01

Form No: 11219 SEH

हिंदी (Hindi): अंग्रेज़ी का बहुत ज़्यादा ज्ञान न रखने वाले व्यक्तियों को सार्थक ऐक्सेस देने करने के लिए, St. Elizabeth Healthcare ज़रूरी होने पर, निःशुल्क और सही समय पर भाषा सहायता सेवाएँ और उपयुक्त सहायक उपकरण प्रदान करता है, जिसमें इलेक्ट्रॉनिक और लिखित अनुवादित दस्तावेज़ और मौखिक व्याख्या शामिल हैं।

日本語 (Japanese): St. Elizabeth Healthcare は、英語が苦手な人に意味あるアクセスを提供するために、電子的および書面による翻訳文書や口頭通訳を含む言語支援サービス及び適切な補助手段を、無料で適時に提供いたします。

Kinyarwanda (Kirundi): St. Elizabeth Healthcare irungika serevise z'ugufasha ururimi n'imfashanyo z'abantu bafise ingorane mu kwumva, harimwo n'inyandiko z'ivy'ubuhinga bwa none n'uguhindura inyandiko yanditse n'ugusemura amajambo, ku buntu kandi mu buryo bubereye, mu kiringo izo serevise zikenewe kugira umuntu atazi neza icongereza ashobore kuronka izo serivisi azitahura neza.

한국어 (Korean): St. Elizabeth Healthcare 는 영어 능력이 제한된 개인에게 의미 있는 접근성을 제공하기 위해 이러한 서비스가 필요할 때 무료로 적시에 전자 및 서면 번역 문서와 구두 통역을 포함한 언어 지원 서비스와 적절한 보조 도구를 제공합니다.

नेपाली (Nepali): St. Elizabeth Healthcare ले सीमित अङ्ग्रेजी प्रविणता भएका व्यक्तिलाई अर्थपूर्ण पहुँच उपलब्ध गराउन आवश्यक हुँदा निःशुल्क रूपमा र समयमै विद्युतीय र लिखित अनुवादित कागजात र मौखिक अनुवादहरू लगायतका भाषासम्बन्धी सहायता सेवा तथा उपयुक्त सहायक सामग्रीहरू उपलब्ध गराउँछ।

ਪੰਜਾਬੀ (Punjabi): St. Elizabeth Healthcare ਭਾਸ਼ਾ ਸਹਾਇਤਾ ਸੇਵਾਵਾਂ ਅਤੇ ਉਚਿਤ ਸਹਾਇਕ ਉਪਕਰਣ ਪ੍ਰਦਾਨ ਕਰਦੀ ਹੈ, ਜਿਸ ਵਿੱਚ ਇਲੈਕਟ੍ਰਾਨਿਕ ਅਤੇ ਲਿਖਤੀ ਅਨੁਵਾਦ ਕੀਤੇ ਦਸਤਾਵੇਜ਼ ਅਤੇ ਮੌਖਿਕ ਵਿਆਖਿਆ ਸ਼ਾਮਲ ਹਨ, ਮੁਫਤ ਅਤੇ ਸਮੇਂ ਸਿਰ, ਜਦੋਂ ਅਜਿਹੀਆਂ ਸੇਵਾਵਾਂ ਦੀ ਲੋੜ ਸੀਮਤ ਅੰਗਰੇਜ਼ੀ ਮੁਹਾਰਤ ਵਾਲੇ ਵਿਅਕਤੀ ਨੂੰ ਅਰਥਪੂਰਨ ਪਹੁੰਚ ਪ੍ਰਦਾਨ ਕਰਨ ਲਈ ਹੁੰਦੀ ਹੈ।

Русский (Russian): В больнице St. Elizabeth Healthcare бесплатно и своевременно предоставляются языковые услуги и другая помощь (в том числе услуги электронного, письменного и устного перевода), когда это необходимо, чтобы обеспечить полноценный доступ для лиц с ограниченным знанием английского языка.

Srpsko-hrvatski (Serbo-Croatian): St. Elizabeth Healthcare pruža usluge jezičke pomoći i odgovarajuća pomoćna pomagala, uključujući elektronske i pismene prevedene dokumente i usmeni prevod, besplatno i blagovremeno, kada su takve usluge potrebne da bi se obezbedio smislen pristup osobi sa ograničenim znanjem engleskog jezika.

Español (Spanish): St. Elizabeth Healthcare proporciona servicios de asistencia lingüística y ayudas auxiliares adecuadas, incluidos documentos electrónicos y escritos traducidos e interpretación oral, gratuita y oportunamente, cuando dichos servicios son necesarios para proporcionar un acceso significativo a una persona con dominio limitado del inglés.

Tagalog (Tagalog): Nagbibigay ang St. Elizabeth Healthcare ng mga serbisyo ng tulong sa wika at naaangkop na mga auxiliary na tulong, kabilang ang mga electronic at nakasulat na mga isinaling dokumento at pasalitang interpretasyon, nang walang bayad at sa napapanahong paraan, kapag ang mga naturang serbisyo ay kinakailangan para magbigay ng makabuluhang pag-access sa isang indibidwal na limitado ang kahusayan sa Ingles.

Tiếng Việt (Vietnamese): St. Elizabeth Healthcare cung cấp dịch vụ hỗ trợ ngôn ngữ và các phương tiện hỗ trợ phù hợp, bao gồm tài liệu dịch điện tử và văn bản cùng dịch vụ thông dịch, tất cả đều miễn phí và kịp thời khi các dịch vụ đó cần thiết cho cá nhân có trình độ Tiếng Anh hạn chế.